Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212203855-20260618-DELIB36_2026-DE

COMMUNE DE LA VICOMTE-SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BROMBIN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs BROMBIN Alain, BERTHELOT Vincent, LEBOUDEC Christine, HARDY Adriane, LEON-COUSIN Caroline, FRERE François, HACQUIN Jean-Pierre, GOUEDART Jordan, BECQUET Michel, FEBVRE Océane, ANÉLARD Patrick, CHAUVIN Sonia, Madame Gwénaelle LE BOUCHER, Cyriane PENHOAT, Vincent PIEPLU

Secrétaire de séance : Madame Océane FEBVRE

Date de convocation : le vendredi 12 juin 2026

DÉLIBÉRATION N° 36/2026 – Reconduction du dispositif « Mission Argent de poche »

Monsieur Le Maire propose de reconduire le dispositif « Argent de poche » pendant les vacances d'été 2026 pour un budget de 1 000 €.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse en priorité aux adolescents de 16 ans et plus et leur permet d'effectuer des travaux de proximité pendant les congés scolaires.

Les jeunes interviendront pour des missions de 3 heures par jour. L'indemnisation, versée en argent liquide, est fixée à 15 € par mission et se fera par l'intermédiaire d'une régie d'avances.

Les jeunes seront répartis de la manière suivante :

- à l'accueil de loisirs sans hébergement
- aux services techniques
- au ménage de l'école

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RECONDUIT** le dispositif « Mission Argent de poche » pour l'été 2026, dans les conditions ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce dispositif.

FAIT ET DELIBERE A LA VICOMTE/RANCE, LES JOUR, MOIS & AN SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Océane FEBVRE

LE MAIRE,
Alain BROMBIN

MAIRIE de LA VICOMTE-SUR-RANCE 22690 CÔTES D'ARMOR